

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 3

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DON D'HONNEUR

offert par la Colonie Suisse de Paris
au tir fédéral à Lausanne 1954

Cette œuvre d'art, due au ciseau du sculpteur, notre éminent compatriote Ed. Sandoz, a été sans contestation le plus beau « don d'honneur » de toutes les colonies suisses à l'étranger.

Aussi a-t-il été attribué aux Stadtschuetzen de Berne, sortis premiers, en première catégorie, du Concours de Sections à 300 m., avec une moyenne de 52, 509 points.

En remerciant la colonie suisse de Paris, les Stadtschuetzen de Berne nous ont brossé le tableau de leur triomphal cortège à travers leur ville.

Les voyez-vous, drapeau, musique, et « notre » don d'honneur en tête, suivis des vaillants tireurs de Berne ?

Entendez-vous les marches entraînantes de la musique, le roulement des tambours résonner dans les vieilles rues fleuries de Berne ?

Entendez-vous les murmures se propager d'homme à homme le long des haies formées par la population bernoise ?

« Le don d'honneur de la colonie suisse de Paris... Le don d'honneur... Le don d'honneur de nos compatriotes de Paris... ».

Et c'est ainsi que la colonie suisse de Paris a créé un nouveau lien inoubliable entre elle et la Patrie.

★ ★ ★

Au mois de juillet prochain, à Biel, les tireurs du pays tout entier se mesureront une nouvelle fois en une grande joute pacifique qui constitue la Fête fédérale de Tir.

Le Tir fédéral est une manifestation nationale, au cours de laquelle les regards se tournent tout naturellement vers la Patrie, une fête qui par excellence exprime l'unité nationale et la ferme volonté de garder intactes nos libertés ancestrales.

La colonie suisse de Paris aura à cœur d'être dignement représentée au Pavillon des Prix, en offrant un « don d'honneur » digne de la



plus importante colonie suisse à l'étranger.

Sachez que 100.000 tireurs défileront devant notre « don d'honneur » et emporteront avec eux, jusqu'à dans les bourgades les plus retirées de notre pays, le souvenir de la générosité de leurs compatriotes de Paris. On en parlera à la ville, on en parlera à la campagne et on en parlera tout là-haut, dans la simple hutte, auprès d'un feu de bois !

Aucun Suisse de Paris ne manquera de servir ce souvenir, ce lien entre eux et le pays.

F. MEYER.

★ ★ ★

Des listes de souscription circuleront dans toutes les Sociétés suisses de Paris.

Les dons pourront être adressés, en outre, en spécifiant bien : « Don d'honneur Biel », au Président de la Société suisse de Tir de Paris, M. F. Meyer, 80, boulevard Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.).

LA VIE DE LA COLONIE SUISSE DE PARIS

AVIS

Dès le 15 mars 1958, le Service des visas de l'Ambassade de Suisse sera transféré provisoirement de la rue de Martignac, n° 28, à la place des Etats-Unis, n° 10 (PAS. : 06-15), où le public sera admis les jours ouvrables, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. 30, sauf le samedi après-midi.

Le vendredi 14 mars, le Service des visas sera fermé.

De la Suisse fédérale à l'Europe Unie

Le 26 février, M. Conzague de Reynold a traité, sous les auspices de « L'Amitié Internationale par les religions », le sujet « Qu'est-ce que la chrétienté ? ». Il est difficile de résumer cette brillante causerie, prononcée à la Salle des Sociétés Savantes, devant une centaine de personnes, par un vénérable et illustre historien, s'exprimant avec aisance et élégance, en jetant de temps à autre un coup d'œil sur des notes.

Ce qui a particulièrement intéressé les auditeurs de M. de Reynold, c'est son analyse pénétrante des rapports entre les pouvoirs temporel et spirituel avant le Grand Schisme, puis après et les conséquences politiques de cet événement. Ces conséquences sont lointaines, car aujourd'hui, les conceptions « orientales » et « occidentales » de la vie politique et sociale s'opposent l'une à l'autre plus que jamais. Quant à l'Europe, a conclu notre éminent compatriote, « elle sera chrétienne ou elle ne sera pas ».

B.